

Madame Anne Souyris,
Monsieur David Belliard,
Coprésidents du groupe écologiste de Paris

Monsieur Laurent Mercat,
Président Directeur Général de Smoove
Monsieur Jean-Charles Decaux,
Président du Directoire du groupe JC Decaux
Madame Marie-Pierre de La Gontrie,
Présidente du Syndicat Autolib' et Vélib' Métropole

Paris, le 5 avril 2017

Madame, Monsieur,

Depuis plusieurs jours, les médias se font les relais des négociations en cours quant à l'attribution du futur marché des Vélib' annonçant que le consortium Smoovengo serait en passe de remporter le marché jusque-là détenu par le groupe JC Decaux. Depuis cette annonce, nous assistons à une querelle par média interposés entre vos deux groupes, rendant les salarié-es de Cyclocity, filiale de JC Decaux, inquiet-es pour leur avenir professionnel.

Vous le savez, ce service de location de vélos en libre-service est pour nous, écologistes, un service public essentiel pour favoriser l'usage des mobilités douces et non polluantes. Nous souhaitons que le futur acteur gestionnaire du marché améliore la qualité du service pour les usager-es et permette un développement accru de l'usage

du vélo dans la capitale et sa métropole. Le système Vélib', bientôt métropolitain, devra être en mesure de proposer davantage de vélos qui soient plus légers, plus solides et avec un tiers de vélos électriques.

Dans cette optique, le sort des salarié-es de Cyclocity est pour nous un critère majeur. Sans eux, pas de services de qualité, pas d'accompagnement, pas de gestion de la flotte de vélos au plus près des besoins. Pendant les 10 ans d'exploitation de Vélib', les 315 salarié-es de Cyclocity ont d'ailleurs montré à quel point leur travail est de qualité.

Nous n'envisageons pas que le nouveau contrat se traduise par des licenciements pour cette équipe.

Nous ne pourrions soutenir le futur prestataire, quelle que soit la décision retenue par le syndicat *Autolib' et Vélib' Métropole*, le 12 avril prochain, que si des garanties écrites et certaines pérennisant les emplois sont données.

Nous vous demandons ainsi de vous engager à plusieurs titres : d'abord la garantie de reprise des salarié-es de la part du consortium Smoovengo ; ensuite le strict respect du droit de la part de JC Decaux en terme d'éventuels reclassements de ses salarié-es en cas de perte du contrat. Les salarié-es ne peuvent pas être les variables d'ajustement d'une stratégie de communication : il existe un devoir de reclassement qui doit être actionné si besoin.

Enfin, nous estimons nécessaire que le syndicat *Autolib' et Vélib' Métropole* s'astreigne à une vigilance extrême afin qu'un éventuel changement de délégataire ne se traduise par aucun licenciement.

Restant à votre disposition, nous vous prions, Madame, Monsieur, de recevoir l'expression de nos salutations distinguées.

David Belliard

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Belliard", written in a cursive style.

Anne Souyris

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Souyris", written in a cursive style.